



# Procès-verbal de séance de conseil

## Jeudi 21 Septembre 2023 – 19 h 00

### ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation du secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu du 7 Septembre 2023
- ✓ Liste des Décisions prises par le Maire du 7 Septembre au 21 Septembre 2023
- ✓ Délibérations :
  - Marché Public Vestiaires : lots 1-2-7-12
  - Illuminations de Noël
  - Projet de Liaison piétonne intégré au MAPA Voirie
  - Synthèse des demandes de subvention Marché Vestiaires
- ✓ Informations diverses
- ✓ Questions diverses

Sur convocation en date du 15 Septembre 2023, transmise individuellement, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique le 21 Septembre 2023 à 19 heures 00, à la mairie de Saint-Just Sauvage, sous la Présidence de Monsieur Bruno MARTIN, Maire.

Etaients présents :

Bruno MARTIN	BERTIN Laurent	FEVRE Xavier
BRUN Marie	GAVROY Vincent	PASQUIER Sonia
PERRIER Thomas	GRUAT-CHERRIOT Cyrille Arrivée 19h05	PROTAT DEFRANCE Sandrine
CHARLOIS Denise	DHOTEL Malika	FRENOY Laëtitia
MICHEL Chantal	LOPEZ Cécile	BRISSY Harold

Formant la majorité des membres en exercice pouvant valablement délibérer.

**Excusés** : MM. Thomas PERRIER, Vincent GAVROY, Harold BRISSY ; Mme Chantal MICHEL

**Absentes** : Mmes Sonia PASQUIER, Sandrine PROTAT DEFRANCE

**Pouvoirs** : M. Vincent GAVROY à M. Bruno MARTIN, M. Harold BRISSY à Mme Marie BRUN, Mme Chantal MICHEL à Mme Cécile LOPEZ

**Secrétaire de Séance** : Mme Malika DHOTEL

**Délibération : Approbation du Procès-verbal du 7 Septembre 2023**

Aucune demande de rectification n'a été transmise avant ce conseil.

Par 9 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

## Décisions du Maire

Une Décision a été prise sur la période du 7 au 20 Septembre 2023 . Elle concerne les travaux de toiture sur les bâtiments de l'ancienne usine auprès de Toit et bois Richard pour un montant de 1440.00€ TTC. Cette prestation a été préconisée en commission Travaux. Le Devis de Toit et bois était moins cher que les autres entreprises.

Il est intervenu ce jour avec sa nacelle. Il a remis les tuiles, est en train de vérifier les éventuelles fuites et va aussi nettoyer les gouttières.

Arrivée de Monsieur GRUAT CHERRIOT.

## Marché Public Vestiaires

Lors du précédent Conseil Municipal, les lots ci-dessous ont été validés :

N° des lots	Désignation des lots	Estimation € HT Hors PSE	Bâtiments A et B		
			Entreprise mieux-disante	Offre de base HT	Total retenu HT
Lot n°3	Charpente métallique	30 000.00	ACR Métal	70 500.00	70 500.00
Lot n°4	Couverture panneaux sandwich	30 000.00	Davulian	79 429.40	79 429.40
Lot n°5	Bardage-isolation par l'extérieur	60 900.00	Davulian	71 605.50	71 605.50
Lot n°6	Menuiserie extérieure	45 000.00	Guilleminot	37 434.50	37 434.50
Lot n°8	Menuiserie intérieure bois	5 000.00	Beau Masson	7 263.55	7 263.55
Lot n°9	Carrelage faïence	51 000.00	Faria et Fils	48 256.90	48 256.90
Lot n°11	Electricité – CFO-CFA- Chauffage électrique-VMC	64 000.00	Assier	72 854.00	72 854.00
<b>TOTAL BASE HT (A)</b>		<b>285 900.00</b>		<b>387 343.85</b>	<b>387 343.85</b>

Restaient les lots n°1 VRD, n°2 Maçonnerie-Gros Œuvre, n°7 Plâtrerie-faux plafonds et n°12 Plomberie-sanitaires à attribuer.

N° des lots	Désignation des lots	Estimation € HT Hors PSE	Bâtiments A et B			
			Entreprise mieux-disante	Offre de base HT	VLE ou PSE HT	Total retenu HT
Lot n°1	VRD	47 245.00	TPJ	54 483.00		54 483.00
Lot n°2	Maçonnerie-Gros Œuvre	130 000.00	CASA CONSTRUCTION	118 950.00	3 450.00	122 400.00
Lot n°7	Plâtrerie-Faux-plafonds	22 446.00	VOINCHET	43 202.00		43 202.00
Lot n°12	Plomberie-sanitaires	44 000.00	COUVERCHEL	101 221.39	49 927.47	151 148.86
<b>TOTAL BASE HT (B)</b>		<b>243 691.00</b>		<b>317 856.39</b>	<b>53 377.47</b>	<b>371 233.86</b>
<b>TOTAUX lots 1 à 12 (A+B)</b>		<b>536 291.00</b>		<b>705 200.24</b>	<b>53 377.47</b>	<b>758 577.71</b>

Monsieur le Maire rappelle que les offres ont été analysées au regard du prix mais aussi de la valeur technique.

Le coût de la réalisation du vestiaire est de 758 577.71€. Pour rappel, les subventions s'élevaient à 382 471.00€. La part pour la commune est de 376 106.71€ et rentre dans l'enveloppe prévue au budget (400 000.00€).

M. FEVRE demande de combien de vestiaires le site disposera. M. Le Maire indique qu'il y en aura 4 pour les joueurs et 2 pour les arbitres. C'est le projet initial complet.

*Par 11 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention*

### **Illuminations de Noël**

Comme suite au précédent Conseil Municipal, il est nécessaire de valider la proposition commerciale reçue par Festilight, qui reprend les décorations présentées en séance ainsi que les changements demandés. Le budget total prévisionnel est de 15770.81€. La somme allouée au Budget est de 15 000.00€.

Le matériel est en LED. Il s'agit d'achats complémentaires à ceux initiés en 2022.

Mme Brun a mis à disposition des élus, un portes-vues avec toutes les simulations et photos des produits.

*Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention*

### **Délibération : Projet de liaison piétonne intégrée au MAPA Voirie**

Mme COUVERT, responsable de la CIP Ouest au sein du Département de la Marne, nous demande d'établir une délibération spécifique mentionnant que le projet de liaison piétonne a été prévue dans le MAPA voirie passée en juillet 2023.

Le projet est passé à plusieurs reprises en Conseil, il s'agit essentiellement d'une formalité administrative.

M. GRUAT-CHERRIOT demande si les piquets installés à l'entrée de l'écluse routière correspondent au début des travaux de la liaison piétonne. M. Le Maire confirme qu'il s'agit du tracé et que M. LESPINASSE, des services départementaux, vérifiera la conformité.

*Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention*

### **Délibération : Demande de subvention Marché Vestiaires**

Un dossier pour finaliser le versement des subventions pour les vestiaires du Stade auprès du FEADER est en cours d'instruction. La délibération établie le 2 Avril 2021 indique la liste des financeurs éventuels mais n'est pas suffisamment précise. M. BEGASSE, chargé de mission FEADER, nous a demandé de la refaire en indiquant les montants de financements accordés par chaque financeur. Cela était impossible avant, car les commissions n'avaient pas statué.

Les subventions prévisionnelles s'élèvent à 382 471.00€. Elles sont réparties comme suit :

Département = 111 513.00€

Préfecture = 117 398.00€

FAFA = 20 000.00€

FEADER (53% des 70% 360 000.00€) = 133 560.00€

La commune aura donc un reste à charge de 376 106.71€ à comparer avec les 400 000€ provisionnés.

Il vous est donc proposé d'accepter la rédaction de cette délibération avec les montants indiqués ci-dessus.

*Par 11 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention*

### **Délibération : Correspondant Sécurité Civile**

Suite à la parution de l'article L2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers dite loi Matras, et au décret 2021-1091, du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours, nous devons désigner un correspondant incendie.

Il vous est proposé de désigner M. GAVROY, qui est déjà le correspondant défense et qui est volontaire.

*Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention*

### **Informations diverses**

- M. GAVROY présentera au Prochain Conseil Municipal la restauration du monument aux morts et de plusieurs tombes dans le cimetière.
- SDDEA a lancé une nouvelle mission de surveillance des pics d'activité des moustiques et a posé deux pièges dans des communes où la gêne était la plus forte : Boulages et Plancy-l'Abbaye.
- M. le Maire informe la commune qu'un riverain a demandé une indemnisation suite aux fortes pluies de cet été, qui ont entraîné un dégât des eaux à son domicile. Il habite Ruelle de l'église. Son assureur nous a mis en défaut car les travaux ont été mal réalisés. Il faudra refaire l'enduit du bas des murs et améliorer les points d'infiltration.

M. FEVRE confirme que la commune avait un an pour se retourner contre l'entreprise, après le parfait achèvement des travaux.

Monsieur le Maire précise que les eaux de la toiture de la Ferme voisine, s'écoule aussi à cet endroit. Le regard n'est peut-être pas suffisamment dimensionné.

- L'entreprise TAMS souhaite se développer. Ils ont pour cela, besoin d'un terrain plus grand. La parcelle de la friche pourrait être utilisée pour éviter que l'entreprise quitte le territoire.
- Nouveaux terrains de pétanque  
Les rondins ont été livrés. 1/3 ont été installés par des bénévoles. L'objectif est d'avoir fini le 30 septembre.

Mme FRENOY précise que ce sera un bel endroit.

- La ville a reçu plusieurs factures de géomètres experts. Ce sont des études qui avaient été commandées par la précédente équipe municipale.  
Place Eglise = 2088.58€  
Plan Liaison Piétonne = 1749.89€

### Questions diverses

- M. Bertin annonce qu'un challenge de pétanque P. Métin est prévu le 30 septembre 2023. Il invite les élus du Conseil Municipal à venir à la remise des prix et au verre de l'amitié à partir de 17h00.  
Le Club offre l'accueil gourmand et l'apéritif. La Ville finance le trophée.
- Mme CHARLOIS aimerait que des rondins soient achetés pour les massifs de fleurs et qu'un espace de stockage soit prévu pour les fleurs.  
Monsieur le Maire demande de voir avec Aurélie Chasseigne pour des devis auprès des entreprises. Les fleurs pourront être stockées à Sopafom dès que les premiers travaux seront réalisés.
- Inauguration officielle de l'Espace Patrick Métin, le 19 Novembre 2023 à 11h00.
- Le salon de coiffure est définitivement fermé. Monsieur le Maire regrette qu'elle n'ait pas communiqué avant sur ses difficultés financières. Mme Charlois précise que le point relais poste devrait être repris par l'épicerie.
- Mme BRUN a élaboré un programme annuel des manifestations. Il est disponible auprès du secrétariat. Elle précise que les fêtes de Noël sont prévues le 16 décembre, le repas des aînés le 2 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h54.

Mme Malika DHOTEL

M. Bruno MARTIN